

► **COMPLEMENTAIRE SANTE**

La Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) vient d'être choisie par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche comme étant la mutuelle de référence pour les personnels dépendant financièrement de ce Ministère.

Cela ouvre donc la possibilité au personnel de l'INRA d'adhérer à la MGEN.

Nous attirons votre attention que **si vous faites le choix d'adhérer à la MGEN, vous devez en principe envoyer votre résiliation à votre mutuelle actuelle pour le 31/10/09** ou vous assurer auprès de votre mutuelle médicale actuelle du délai réglementaire de résiliation.

Dans le cadre de ce référencement, la MGEN propose un contrat global unique pour lequel vous pouvez trouver des précisions sur l'intranet INRA ou auprès des gestionnaires locaux du personnel, également directement auprès de la MGEN ([www.mgen.fr](http://www.mgen.fr)) ou en appelant le 3676.

La CFDT-INRA a commencé à prendre des contacts afin de faciliter les conditions d'entrée des agents INRA à la MGEN.

Cette offre doit permettre à chacun de s'interroger sur sa couverture sociale complémentaire (et celle de sa famille) médicale et de prévoyance.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté.